



Commune des Bouchoux

Conseil Municipal du 13 mai 2015 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, René COLLIGNON, Jacques COLIN, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER

Secrétaire de séance : Alexandra DEPRAZ

Ouverture de séance à 20h10

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 3 avril 2015.

Remarques de Magali Henrotte : dans le préambule : la commune de Ravilolles n'a pas quitté la CCHJSC mais c'est une partie du conseil qui a démissionné.

Dans le point 3 : l'adhésion ne va pas réduire la consommation d'énergie mais aider à trouver des solutions pour la réduire

Le PV est adopté à l'unanimité des présents avec ses remarques.

1 – Renégociation des emprunts

La commission finances a proposé d'étudier les possibilités de regrouper les emprunts en cours afin de diminuer le montant des annuités à charge de la commune.

Après étude des propositions reçues le conseil décide de ne pas donner suite ce jour mais de demander des propositions sur 5 ou 7 ans à la caisse d'épargne.

2 – Vente des parcelles 4 et 6 du lotissement des Couloirs.

Parcelle n°6 :

Le maire annonce qu'une demande d'achat pour la parcelle 6 a été faite par M Fournier, pour un montant net vendeur de 35 700€. Cette vente sera faite sans l'intermédiaire de l'agence Optihome, (les mandats de vente étant en semi exclusivité et M Fournier ayant eu les informations sans passer par l'agence).

A l'unanimité, le conseil accepte la vente à M Fournier au prix ci-dessus et autorise le maire ou les adjoints à signer les documents nécessaires à la réalisation de la vente.

Parcelle n°4 :

M et Mme Claude Mermet ayant confirmé leur intention d'acheter la parcelle n°4, à l'unanimité, le conseil autorise la vente de cette parcelle pour un montant de 23 940 € net vendeur et autorise le maire ou les adjoints à signer les documents nécessaires à la réalisation de la vente.

3 – Délégué communautaire : désignation du suppléant.

Suite à la recomposition du conseil communautaire, il convient de désigner un suppléant à Mme Isabelle Heurtier. Dans l'ordre du tableau, les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints ne le souhaitant pas, c'est M Jacques Colin qui succède.

A l'unanimité, le conseil désigne M Jacques Colin, suppléant pour la commune des Bouchoux à la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude.

4 – Atelier Nicolet : occupation du domaine public pour stockage de bois

Pour le stockage de son bois, l'entreprise de Vadim Nicolet a demandé d'utiliser deux zones (un pack charges lourdes et un pack rangement de bois) le long de l'atelier qu'elle loue.

Le conseil accepte à l'unanimité d'autoriser M Nicolet à occuper le domaine public dans les conditions décrites dans l'état des lieux et le bail.

5 – Vente de parcelles boisées Consorts Gigandet à Vuillat Stéphane : étude du droit de préférence accordé aux propriétaires voisins.

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préférence.

6 – Marché de producteurs : modification du jour et de la périodicité

Le conseil va lancer la procédure pour changer le jour, les horaires du marché.(il deviendra hebdomadaire, les dimanches matins).

7 – Pprojet de parking pour co-voiturage.

Une réflexion est menée pour la création d'une aire de co-voiturage sur la commune pour les gens qui vont soit sur Saint Claude, soit vers Oyonnax ou ailleurs. Le PNR peut faire bénéficier la commune de crédits pour la signalisation de ces aires de co-voiturage.

Après discussion, le conseil accepte le principe de création d'une aire de co-voiturage et décide de solliciter le PNR pour obtenir une aide dans le financement de la signalisation de cette aire. Le lieu à définir sera autour de l'épicerie.

8 – CCHJSC : présentation du rapport d'activité.

Isabelle Heurtier présente le power point du rapport d'activité 2014.

Questions diverses

- Indemnités des élus : Suite à des réflexions faites au cours de précédentes réunions, un point est fait sur les taux des indemnités votées et adoptées par des communes proches. De plus, information est donnée qu'un décret publié en mars attribue le taux maximal d'office aux maires des communes de moins de 500 habitants.
- Augmentation des tarifs de traitements des déchets verts : Récup 39 a annoncé que le tarif de traitement de gestion de la benne de déchets verts augmentera car ces déchets ne seront plus traités par le Sictom de Saint Claude. Frais de traitement 40 € la tonne, stockage, transfert des déchets sur plateforme : 10 € la tonne, location mensuelle de la benne : 48,71 €, frais d'enlèvement 66,24 € la benne. Une réflexion est en cours afin de limiter l'utilisation de cette benne.
- Dans le cadre de l'opération 100% compostage, une réunion d'information publique aura lieu le 21 mai à 18h30 salle de justice.
- Label villages étoilés : Patrick Abraham explique qu'il s'agit d'un concours, que ce label apporte un niveau de classement de la commune en fonction de l'éclairage de la commune mais aussi de la consommation d'énergie. A l'unanimité, le conseil est d'accord pour candidater.

Informations diverses

- Invitations réunions
- Bilan de l'exercice d'évacuation du bâtiment marie/école fait avec les pompiers le 14 avril.
- Présentation du rapport d'activité de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse disponible pour consultation en mairie.
- Le maire lit la carte envoyée par les enfants du RPI en voyage à Lascaux et les en remercie.
- Le ramoneur (entreprise Risselin) passera sur la commune 6 et 7 août pour le ramonage des cheminées (52 € la cheminée). Inscrivez-vous auprès de la mairie avant le 27 juillet.
- Recensement : il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Au prochain conseil, il faudra désigner un coordonnateur (élu ou agent) et un agent recenseur (à recruter).
- Une boîte à idée ou autre va être mise en place pour que la population puisse donner son avis sur l'extinction de l'éclairage municipal.
- Le Conseil Municipal des jeunes se réunira le 23 mai à 11h.
- Du 22 au 25 juillet, journées et animations orgue avec l'association Retour de manivelles

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu **le jeudi 25 juin à 20h00** et le **17 juillet à 20h00**

La séance est levée à 0h05

I.HEURTIER

